

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
25 juin 2024**

PUBLIE LE : 05 JUIL. 2024

Délibération n°240625-6 : Fixation du mode de gestion et des durées d'amortissement des biens en M57

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le 17 juin deux mille vingt quatre par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 17 JUIN 2024

PRESENTS

ACHERES	Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
AIGREMONT	Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
CARRIERES-SUR-SEINE	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
CHAPET	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
CHATOU	Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE
DAVRON	Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
ECQUEVILLY	Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Daphnée CADELICE, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
LOUVECIENNES	Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
MONTESSON	Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
POISSY	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Philippe STENGER, DELEGUEE TITULAIRE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
	Daniel LEVEL, PRESIDENT
	Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
	Ania REDJAL, DELEGUE TITULAIRE
	Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	43
Délégués présents	:	27
Pouvoirs	:	/

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le dix-huit juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 25 JUIN 2024

PRESENTS

CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
CHAPET	Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE Thierry HEDAN, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Line WENZEL, DELEGUEE TITULAIRE Hassan AHSSAKOU, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

ACHERES	Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE Fatiha YAHIAOUI, DELEGUEE SUPPLEANTE Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
AIGREMONT	Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLEANTE Michèle CHATEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
ANDRESY CARRIERES-SOUS-POISSY	Sylvie PORET, DELEGUE TITULAIRE Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE Philippe CORBIER, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE Eric BUISSEREZ, DELEGUE SUPPLEANT Amélie SOUCHET, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT
CHANTELOUP-LES-VIGNES CHAPET CHATOU	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE Nicolas LABORDE, DELEGUE TITULAIRE Arménio SANTOS, DELEGUE TITULAIRE Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT Levon MINASSIAN, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE Leslie TULKER-NIELSEN, DELEGUEE TITULAIRE Bertrand DEGRAVE, DELEGUE SUPPLEANT Alice BRAEMS, DELEGUEE SUPPLEANTE
CRESPIERES CROISSY-SUR-SEINE	Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE Rose-Marie ABEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Daphnée CADELICE, DELEGUEE TITULAIRE Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE Nathalie MADELAINE, DELEGUEE SUPPLEANTE
EPONE	Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES L'ETANG-LA-VILLE	Alexia PENNAMEN, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Blaise VIGNON, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT-MARLY

Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE

Anne-Marie VAN DER HEIJDEN, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET**LES ALLUETS-LE-ROI**

Thierry MAINGRE, DELEGUE TITULAIRE

Stéphanie MUNEUX, DELEGUEE SUPPLEANTE

Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

LOUVECIENNES

Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE

Dominique DEMAI, DELEGUEE TITULAIRE

Armelle VALLOT, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL SUR MAULDRE

Blainde BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE

Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE

Gabriella PANICCIA, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL-MARLY**MARLY-LE-ROI**

Isabelle LE BOUDEC, DELEGUE SUPPLEANT

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE

Bertrand LE BOUCHER D'HEROUVILLE, DELEGUE SUPPLEANT

MAULE**MEDAN**

Aude GUERITEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE

Bernard JUERY, DELEGUE TITULAIRE

Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE

Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEANTE

MONTESSON

Xavier CAPRON, DELEGUE TITULAIRE

Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE

Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLEANTE

ORGEVAL

Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE

Frédéric SIMON, DELEGUE SUPPLEANT

Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE

POISSY

Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE

Claude GRAPPE, DELEGUE SUPPLEANT

Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE

Thomas BATIGNE, DELEGUE TITULAIRE

TRIEL-SUR-SEINE**VERNEUIL-SUR-SEINE**

Pascal GILLES, DELEGUE TITULAIRE

Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE

Anthony HERRY, DELEGUE SUPPLEANT

Nadia BEN ALLA, DELEGUEE SUPPLEANTE

VERNOUILLET

Lutgard ROUX, DELEGUE TITULAIRE

Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLEANT

Sandrine LOEMBE, DELEGUEE SUPPLEANTE

VILLENNES-SUR-SEINE

Apolline THOUMELIN, DELEGUEE TITULAIRE

Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE

Jean-Michel CHARLES, DELEGUE SUPPLEANT

SIVOM MAISONS-MESNIL

Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE

Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE

Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT

Jean-Claude GIROT, DELEGUE SUPPLEANT

Claudette DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : ACHERES, AIGREMONT, ANDRESY, CARRIERES-SOUS-POISSY, CARRIERES-SUR-SEINE, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHATOU, CHAVENAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, DAVRON, ECQUEVILLY, EPONE, FEUCHEROLLES, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PECQ, LE PORT-MARLY, LES ALLUETS-LE-ROI, LOUVECIENNES, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MEDAN, MONTESSON, ORGEVAL, POISSY, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE, SIVOM MAISONS-MESNIL,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	Pas nécessaire
Délégués présents	:	9
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	8 pour le CA 2023 et pour l'adhésion au groupement de commande reliure 9 pour les autres délibérations

OBJET : FIXATION DU MODE DE GESTION ET DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES BIENS EN M57

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article R.2321-1 relatif aux durées d'amortissement des immobilisations ;

VU l'arrêté du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au Syndicat intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye ;

VU la délibération n°060617-6 du 6 juin 2017 fixant les durées d'amortissement des biens jusqu'au 31 décembre 2023 listées en annexe 1 ;

VU la délibération n°231023-3 du 23 octobre 2023 adoptant la mise en place du nouveau référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

CONSIDERANT qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, dans le cadre de la mise en œuvre du référentiel M57, il convient de fixer le mode de gestion et les durées d'amortissement des immobilisations ;

CONSIDERANT qu'il est décidé un aménagement de la règle du *pro rata temporis* pour les nouvelles immobilisations mise en service ou acquisition listées en annexe 2 ;

CONSIDERANT que conformément à l'article R2321-1- précité, le Comité Syndical peut décider d'un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations considérées de faible valeur s'amortissent sur 1 an. Il est conseillé de conserver ce seuil au montant de 600 € HT ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ADOpte le mode de gestion et les durées d'amortissement des biens du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples de Saint-Germain-en-Laye à compter du 1^{er} janvier 2024 comme indiqué en annexe 2.

CONSERVE le seuil unitaire des immobilisations considérées de faible valeur au montant de 600 € HT.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **05 JUIL. 2024**
Transmis en préfecture et affiché le **05 JUIL. 2024**

Pour extrait conforme

Guillaume DE CHAMBORAND
Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal



FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT M57
BUDGET SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
au 1er janvier 2024
ANNEXE N°2

Article	Biens ou catégories de biens	Durée d'amortissement
Mode amortissement Linéaire		
Toutes natures amortissables	immobilisation de faible valeur inférieure ou égale à 600 € HT	1 an
Mode amortissement Prorata Temporis		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
2031	Frais d'études non suivis de réalisation	5 ans
202	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10 ans
204113	Projets d'infrastructures d'intérêts national	40 ans
204X	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans
204X	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - biens immobiliers ou des installations	30 ans
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 ans
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
2121	Agencements et aménagements de terrains -Plantations d'arbres et d'arbustes	20 ans
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	20 ans
2151	Réseaux de voirie	20 ans
2152	Installations de voirie	10 ans
21533	Réseaux câblés	3 ans
21538	Autres réseaux	10 ans
21568	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense	10 ans
2158	Autres installations et appareils de levage - ascenseurs	20 ans
2158	Autres installations, matériel motorisation / vidéosurveillance et matériel de chauffage	10 ans
2158	Autres installation, matériel électrique et espaces verts	5 ans
21721	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 ans
21728	Autres agencements et aménagements de terrains	20 ans
21758	Autres installations, Matériel et outillage technique	10 ans
2181	Installations générales agencements et aménagements divers	10 ans
21828	Autres matériels de transport - Véhicules légers d'occasion	5 ans
21828	Autres matériels de transport - Véhicules légers neufs / véhicules lourds industriels, Camions, utilitaires	8 ans
21838	Autre matériel informatique	3 ans
2185	Matériel de téléphonie	3 ans
21848	Matériel de bureau électrique et électronique	3 ans
21848	Mobiliers	6 ans
2188	Autres matériels classiques - petits matériels / équipements	5 ans
2188	Autres matériels classiques - coffre fort - gros matériels / équipements	10 ans

Le calcul d'amortissement est fait selon la méthode d'amortissement linéaire prorata temporis à compter de la date de mise en service pour le budget en M57 (sauf pour les biens de faible valeur amortis en une année unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition)